

## **Politique de protection des données à caractère personnel**

### **I. Qui traite vos données ?**

Vos données à caractère personnel sont traitées par la Régie Communale Autonome de Charleroi (ci-après « RCA »), dont le siège social est établi à Avenue de Waterloo, 2-4 – 6000 Charleroi, et inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0861.006.345, agissant en tant que responsable du traitement.

### **II. Objet de la présente politique de protection des données**

Conformément aux obligations de transparence et d'information contenues dans le Règlement général sur la protection des données 2016/679 (ci-après « RGPD »), la RCA souhaite vous informer de manière claire sur les traitements qu'elle effectue/peut effectuer à partir de vos données à caractère personnel.

### **III. Traitements effectués par la RCA**

#### **A. Perception des redevances de stationnement payées via horodateur, SMS ou application mobile**

##### **1. Dans quel contexte vos données sont-elles traitées ?**

Dans le cadre de sa mission de gestion du stationnement payant sur le territoire de la Ville de Charleroi, en application du règlement redevance adopté par le Conseil communal, la RCA est amenée à traiter vos données à caractère personnel lorsque vous vous acquittez d'une redevance via un horodateur, une application mobile dédiée ou via SMS pour obtenir le droit de stationner votre véhicule sur la voie publique pour une durée déterminée.

##### **2. Quelles données vous concernant sont traitées par la RCA ?**

Vos données à caractère personnel, mentionnées ci-après, sont traitées par la RCA conformément au RGPD et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel (ci-après « LPPPD »).

Il s'agit des informations suivantes :

- le numéro de plaque d'immatriculation du véhicule concerné ;
- la date et l'heure de début de stationnement payant ;
- la date et l'heure de fin de stationnement que vous renseignez.

### **3. D'où proviennent les données traitées par la RCA ?**

Les données visées au point 2 ont été collectées directement auprès de vous, via un de nos sous-traitants.

### **4. Quelles sont la base légale et la finalité du traitement de vos données ?**

L'ensemble de vos données à caractère personnel visées au point 2 sont traitées par la RCA dès lors que ce traitement est nécessaire à l'exécution des missions d'intérêt public qui lui sont confiées en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics (article 6(1)(e) du RGPD) en vertu de l'article 6 du Décret du 19 décembre 2007 relatif à la tutelle d'approbation de la Région wallonne sur les règlements complémentaires relatifs aux voies publiques et à la circulation des transports en commun et de l'article L 1231-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La finalité poursuivie par la RCA est la perception des redevances de stationnement sur le territoire de la Ville de Charleroi et ce, en application de la mission qui lui a été confiée directement par le Conseil communal via l'adoption du règlement redevance sur le stationnement des véhicules.

### **5. Faites-vous l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé ?**

Aucune décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé au sens de l'article 22 du RGPD n'est prise par la RCA à votre égard.

### **6. Combien de temps sont conservées vos données ?**

Vos données sont conservées par la RCA pendant deux ans.

En cas de litige, vos données sont conservées pendant toute la durée de traitement du litige.

### **7. A quels destinataires vos données sont-elles transmises ?**

Vos données à caractère personnel sont traitées par la RCA en sa qualité de responsable du traitement. Elles peuvent uniquement être transmises aux sous-traitants

de la RCA qui agissent exclusivement sur instructions de celle-ci pour la perception des redevances de stationnement.

Les sous-traitants auxquels vos données peuvent être transférées sont :

- les prestataires informatiques en charge de la gestion/hébergement des infrastructures informatiques liées à la perception des redevances de stationnement ;
- les prestataires informatiques permettant le paiement des redevances par sms ;
- les prestataires informatiques le paiement des redevances via application mobile ;
- les conseils juridiques de la RCA en cas de litige.

## **8. Où vos données sont-elles conservées ?**

Vos données sont en principe exclusivement stockées sur des serveurs localisés au sein de l'Union européenne. Elles peuvent toutefois être transférées vers un pays tiers à l'égard duquel la Commission européenne a rendu une décision d'adéquation ou vers un pays tiers offrant des garanties appropriées offrant un niveau de protection des données équivalent à celui prévu par le RGPD.

## **B. Cartes de stationnement**

### **1. Dans quel contexte vos données sont-elles traitées ?**

Dans le cadre de sa mission de gestion du stationnement payant sur le territoire de la Ville de Charleroi, en application du règlement redevance adopté par le Conseil communal, la RCA est amenée à traiter vos données à caractère personnel lorsque vous demandez une carte de stationnement ou un enregistrement en tant que transporteur de personnes à mobilité réduite.

Conformément au règlement redevance précité, différents types de cartes de stationnement peuvent être délivrées par la RCA :

- la carte de stationnement de type A : carte riverain ;
- la carte de stationnement de type A-temporaire : carte riverain provisoire ;
- la carte de stationnement de type A-étudiant : carte riverain étudiant ;
- la carte de stationnement de type B : abonnement en voirie ;
- la carte de stationnement de type C : abonnement temporaire en voirie ;
- la carte de stationnement de type D : prestataire de soins à domicile.

### **2. Quelles données vous concernant sont traitées par la RCA ?**

Vos données à caractère personnel, mentionnées ci-après, sont traitées par la RCA conformément au RGPD et à la LPPPD.

Il s'agit des informations suivantes :

- vos nom et prénom ;
- votre numéro de téléphone (facultatif) ;
- votre adresse électronique ;
- votre adresse postale ;
- le numéro de plaque d'immatriculation du véhicule concerné.

En ce qui concerne la carte riverain (type A), les informations suivantes sont traitées par la RCA en plus des informations énumérées ci-dessus :

- le certificat d'immatriculation du véhicule concerné ;
- votre fiche signalétique ou votre certificat de composition de ménage ;
- le certificat d'assurance ou le contrat de leasing lorsque vous n'êtes n'est pas propriétaire du véhicule mais que vous en disposez de façon permanente.

En ce qui concerne la carte riverain provisoire (type A-temporaire), les informations suivantes sont traitées par la RCA en plus des informations énumérées ci-dessus :

- le certificat d'immatriculation du véhicule concerné ;
- votre déclaration de domicile (modèle 2 bis) ;
- le certificat d'assurance ou le contrat de leasing lorsque vous n'êtes n'est pas propriétaire du véhicule mais que vous en disposez de façon permanente.

En ce qui concerne la carte riverain étudiant (type A-étudiant), les informations suivantes sont traitées par la RCA en plus des informations énumérées ci-dessus :

- le certificat d'immatriculation du véhicule concerné ;
- le cas échéant, votre fiche signalétique ;
- votre contrat de bail ;
- une attestation de fréquentation d'un établissement scolaire établi sur le territoire communal ;
- le certificat d'assurance ou le contrat de leasing lorsque vous n'êtes n'est pas propriétaire du véhicule mais que vous en disposez de façon permanente.

En ce qui concerne la carte prestataire de soins à domicile (type D), les informations suivantes sont traitées par la RCA en plus des informations énumérées ci-dessus :

- le certificat d'immatriculation du véhicule concerné ;
- le cas échéant, votre fiche signalétique ;
- votre numéro INAMI ;
- le certificat d'assurance ou le contrat de leasing lorsque vous n'êtes n'est pas propriétaire du véhicule mais que vous en disposez de façon permanente.

En ce qui concerne l'enregistrement en tant que transporteur de personnes à mobilité réduite, les informations suivantes sont traitées par la RCA en plus des informations énumérées ci-dessus :

- le certificat d'immatriculation du véhicule concerné ;
- une attestation de transporteur de personnes à mobilité réduite.

### **3. D'où proviennent les données traitées par la RCA ?**

Les données visées au point 2 ont été collectées directement auprès de vous.

### **4. Quelles sont la base légale et la finalité du traitement de vos données ?**

L'ensemble de vos données à caractère personnel visées au point 2 sont traitées par la RCA dès lors que ce traitement est nécessaire à l'exécution des missions d'intérêt public qui lui sont confiées en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics (article 6(1)(e) du RGPD) en vertu de l'article 6 du Décret du 19 décembre 2007 relatif à la tutelle d'approbation de la Région wallonne sur les règlements complémentaires relatifs aux voies publiques et à la circulation des transports en commun et de l'article L 1231-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La finalité poursuivie par la RCA est la délivrance de cartes de stationnement et l'enregistrement des véhicules destinés au transport de personnes à mobilité réduite ainsi que la gestion de ces titres de stationnement et ce, en application de la mission qui a été confiée à la RCA directement par le Conseil communal via l'adoption du règlement redevance sur le stationnement des véhicules.

### **5. Faites-vous l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé ?**

Aucune décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé au sens de l'article 22 du RGPD n'est prise par la RCA à votre égard.

### **6. Combien de temps sont conservées vos données ?**

Vos données sont conservées par la RCA pendant la durée de l'abonnement et jusqu'à trois mois après la fin de celui-ci.

En cas de litige, vos données sont conservées pendant toute la durée de traitement du litige.

### **7. A quels destinataires vos données sont-elles transmises ?**

Vos données à caractère personnel sont traitées par la RCA en sa qualité de responsable du traitement. Elles peuvent uniquement être transmises aux sous-traitants de la RCA qui agissent exclusivement sur instructions de celle-ci pour la délivrance de cartes de stationnement et l'enregistrement des véhicules destinés au transport de personnes à mobilité réduite ainsi que pour la gestion de ces titres de stationnement.

Les sous-traitants auxquels vos données peuvent être transférées sont :

- les prestataires informatiques en charge de la gestion/hébergement des infrastructures informatiques liées à la délivrance et à la gestion des titres de stationnement ;
- les huissiers de justice mandatés par la RCA en cas de non-acquittement du montant éventuel de la carte de stationnement ;
- les conseils juridiques de la RCA en cas de litige.

## **8. Où vos données sont-elles conservées ?**

Vos données sont en principe exclusivement stockées sur des serveurs localisés au sein de l'Union européenne. Elles peuvent toutefois être transférées vers un pays tiers à l'égard duquel la Commission européenne a rendu une décision d'adéquation ou vers un pays tiers offrant des garanties appropriées offrant un niveau de protection des données équivalent à celui prévu par le RGPD.

## **C. Imposition et recouvrement de redevances de stationnement forfaitaires**

### **1. Dans quel contexte vos données sont-elles traitées ?**

Dans le cadre de sa mission de gestion du stationnement payant sur le territoire de la Ville de Charleroi, en application du règlement redevance adopté par le Conseil communal, la RCA peut être amenée à traiter vos données à caractère personnel pour l'imposition et le recouvrement de redevances forfaitaires lorsque :

- vous ne vous êtes pas acquitté(e) d'un paiement proportionnel à la durée de stationnement de votre véhicule ;
- le paiement précité ne couvre pas suffisamment la durée de stationnement effective de votre véhicule ;
- le paiement précité fait mention d'un numéro d'immatriculation différent du numéro d'immatriculation effectif du véhicule stationné ;
- vous n'avez pas procédé à l'enregistrement de votre immatriculation lorsque le stationnement est couvert par une gratuité ;
- le paiement n'a pas été réalisé aux horodateurs de référence pour la zone de couleur dans laquelle le stationnement a effectivement eu lieu ou lorsque la référence de zone utilisée pour un paiement via des moyens électroniques ne correspondait pas à la zone dans laquelle le stationnement a effectivement lieu ; ou
- vous stationnez votre véhicule dans une zone de stationnement payant sans horodateur.

Le contrôle effectué par la RCA à l'occasion de sa mission peut impliquer l'utilisation de véhicules équipés de caméras mobiles intelligentes (ci-après « scan-cars ») qui scannent les plaques d'immatriculation.

## **2. Quelles données vous concernant sont traitées par la RCA ?**

Vos données à caractère personnel, mentionnées ci-après, sont traitées par la RCA conformément au RGPD et à la LPPPD.

Il s'agit des informations suivantes :

- le numéro de plaque d'immatriculation du véhicule concerné ;
- l'identité (nom et prénom) de la personne au nom de laquelle le véhicule est immatriculé ;
- l'adresse de résidence du titulaire de l'immatriculation du véhicule ;
- le numéro de registre national de la personne au nom de laquelle le véhicule est immatriculé ;
- le numéro de BCE de l'entreprise au nom de laquelle le véhicule est immatriculé ;
- le cas échéant la marque, le type et la teinte du véhicule ;
- une ou plusieurs photographies du véhicule lors de son stationnement; et
- la date, l'heure et le lieu (y compris les coordonnées GPS) où le véhicule a été photographié.

## **3. D'où proviennent les données vous concernant traitées par la RCA ?**

Les données visées au point 2 n'ont pas été collectées directement auprès de vous, mais auprès de sources tierces.

- Votre numéro de plaque d'immatriculation, la marque, le type et la teinte du véhicule, la(les) photographie(s) du véhicule ainsi que la date, l'heure et le lieu où le véhicule a été photographié ont été collectés soit manuellement par le biais d'un appareil de type « PDA » par un agent constatateur employé par la RCA, soit au moyen d'une scan-car.
- Les nom, prénom, adresse, numéro de registre national et numéro de BCE sous lesquels le véhicule a été immatriculé ont été communiqués à la RCA par la Direction Immatriculation des Véhicules (ci-après « DIV ») sur base de votre numéro de plaque d'immatriculation.

## **4. Quelles sont la base légale et la finalité du traitement de vos données ?**

L'ensemble de vos données à caractère personnel visées au point 2 sont traitées par la RCA dès lors que ce traitement est nécessaire à l'exécution des missions d'intérêt public qui lui sont confiées en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics (article 6(1)(e) du RGPD) en vertu de l'article 6 du Décret du 19 décembre 2007 relatif à la tutelle d'approbation de la Région wallonne sur les règlements complémentaires relatifs aux voies publiques et à la circulation des transports en commun et de l'article L 1231-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La finalité poursuivie par la RCA est l'imposition et le recouvrement de redevances de stationnement sur le territoire de la Ville de Charleroi et ce, en application de la mission

qui lui a été confiée directement par le Conseil communal via l'adoption du règlement redevance sur le stationnement des véhicules.

#### **5. Faites-vous l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé ?**

Lorsque les contrôles de stationnement sont effectués au moyen d'une scan-car, le système informatique consulte les bases de données des paiements via horodateurs, SMS ou application mobile. Si le numéro d'immatriculation du véhicule est enregistré dans une de ces bases de données et correspond bien à la zone du stationnement effectif, le paiement est relié automatiquement lors du scan de la plaque. Dans ce cas, aucune redevance n'est générée et les données ne sont pas conservées

Par contre, en cas d'absence d'enregistrement du numéro d'immatriculation, les photographies prises par la scan-car sont envoyées à un agent constatateur présent au sein des bureaux qui effectue les vérifications nécessaires avant de confirmer le constat et établir la redevance de stationnement. Dans ce dernier cas, l'imposition de la redevance de stationnement ne se fonde pas exclusivement sur un traitement automatisé dès lors qu'une intervention humaine est systématiquement prévue.

#### **6. Combien de temps sont conservées vos données ?**

Vos données sont conservées par la RCA jusqu'au paiement de la redevance ou de la clôture de cette redevance pour quelque raison que ce soit et jusqu'à 18 mois après, afin de couvrir les éventuelles contestations de redevances déjà payées et de disposer d'un historique en cas de nouvelles constatations établies dans les 18 mois.

En cas de litige (entendu comme l'absence de paiement, même sans qu'un contentieux judiciaire ne soit ouvert), vos données sont conservées pendant toute la durée de traitement de ce litige.

#### **7. A quels destinataires vos données sont-elles transmises ?**

Vos données à caractère personnel sont traitées par la RCA, en sa qualité de responsable du traitement. Elles peuvent uniquement être transmises aux sous-traitants de la RCA qui agissent exclusivement sur instructions de celle-ci pour l'imposition et le recouvrement de redevances de stationnement.

Les sous-traitants auxquels vos données peuvent être transférées sont :

- les prestataires informatiques en charge de la gestion/hébergement des infrastructures informatiques de la RCA ;
- les huissiers de justice mandatés par la RCA en cas de non-acquittement de la redevance due dans le délai imparti ;
- les conseils juridiques de la RCA en cas de litige.



## **8. Où vos données sont-elles conservées ?**

Vos données sont en principe exclusivement stockées sur des serveurs localisés au sein de l'Union européenne. Elles peuvent toutefois être transférées vers un pays tiers à l'égard duquel la Commission européenne a rendu une décision d'adéquation ou vers un pays tiers offrant des garanties appropriées et offrant un niveau de protection des données équivalent à celui prévu par le RGPD.

### **D. Piscines**

#### **1. Dans quel contexte vos données sont-elles traitées ?**

Dans le cadre de sa mission de gestion de la piscine Hélios située à Charleroi et du Centre aquatique situé à Marcinelle, la RCA peut être amenée à traiter vos données à caractère personnel pour conclure et exécuter un contrat auquel vous êtes partie. Ledit contrat peut porter soit sur une réservation d'une ou plusieurs entrées ponctuelle (ci-après une « réservation »), soit sur un abonnement (ci-après un « abonnement »).

Les contrats portant sur une réservation sont conclus en ligne via le site web [www.sport-finder.com/fr/center/piscine-de-loverval](http://www.sport-finder.com/fr/center/piscine-de-loverval) ou au sein de l'accueil de la piscine Hélios ou du Centre aquatique.

Les contrats portant sur un abonnement sont conclus au sein de l'accueil de la piscine Hélios ou du Centre aquatique.

Dans ce contexte, la RCA peut vous demander de remplir une enquête de satisfaction à propos du Centre aquatique de Marcinelle et des services y afférents.

#### **2. Quelles données vous concernant sont traitées par la RCA ?**

Vos données à caractère personnel, mentionnées ci-après, sont traitées par la RCA conformément au RGPD et à la LPPPD.

Si le contrat porte sur un abonnement, il s'agit des informations suivantes :

- l'identité de la personne titulaire de l'abonnement ;
- le code postal de la personne titulaire de l'abonnement ;
- l'âge de la personne titulaire de l'abonnement ;
- l'appartenance de la personne titulaire de l'abonnement au personnel communal.

Si le contrat porte sur une réservation et est conclu au sein de l'accueil de la piscine Hélios, votre code postal, vérifié sur présentation de votre carte d'identité, est traité par la RCA.

Si le contrat est conclu en ligne via [www.sport-finder.com/fr/center/piscine-de-loverval](http://www.sport-finder.com/fr/center/piscine-de-loverval), les informations suivantes sont traitées par la RCA :

- votre identité (nom et prénom) ;
- votre adresse électronique ;
- votre choix de langue ;
- la date et la plage horaire auxquelles vous vous rendez au Centre aquatique ;
- votre numéro de téléphone (si vous choisissez de le renseigner) ;
- votre adresse postale (si vous choisissez de la renseigner) ;
- la photo de profil liée à votre compte Facebook si vous choisissez de vous connecter au site web [www.sport-finder.com/fr/center/piscine-de-loverval](http://www.sport-finder.com/fr/center/piscine-de-loverval) via votre compte Facebook.

Pour l'envoi d'une enquête de satisfaction, les informations suivantes sont traitées par la RCA :

- votre identité (nom et prénom) ;
- votre numéro de téléphone (si vous choisissez de le renseigner) ;
- votre adresse électronique.

Si vous répondez à une enquête de satisfaction soumise par la RCA concernant le Centre aquatique de Marcinelle et les services y afférents, les réponses à l'enquête de satisfaction sont anonymes.

### **3. D'où proviennent les données vous concernant traitées par la RCA ?**

Les données visées au point 2 ont été collectées directement auprès de vous, le cas échéant via un de nos sous-traitants.

### **4. Quelles sont la base légale et la finalité du traitement de vos données ?**

L'ensemble de vos données à caractère personnel visées au point 2 sont traitées par la RCA dès lors que ce traitement est nécessaire à l'exécution du contrat auquel vous êtes partie (article 6(1)(b) du RGPD).

La finalité poursuivie par la RCA est l'exécution du contrat conclu avec la personne concernée.

En ce qui concerne spécifiquement l'enquête de satisfaction qui vous est, le cas échéant, soumise par la RCA, les données à caractère personnel vous concernant sont traitées par la RCA dès lors que ce traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la RCA (article 6(1)(f) du RGPD). Les intérêts légitimes poursuivis par la RCA consistent à évaluer la qualité des piscines et des services y afférents .

La finalité poursuivie par la RCA est l'évaluation de la qualité des piscines et des services y afférents, ainsi que la réalisation de statistiques de fréquentation du Centre aquatique de Marcinelle.

## **5. Faites-vous l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé ?**

Aucune décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé au sens de l'article 22 du RGPD n'est prise par la RCA à votre égard.

## **6. Combien de temps sont conservées vos données ?**

Vos données sont conservées par la RCA pendant la durée du contrat si celui-ci porte sur une réservation ou pour une durée de six mois après la fin du contrat si celui-ci porte sur un abonnement.

En cas de litige, vos données sont conservées pendant toute la durée de traitement du litige.

## **7. A quels destinataires vos données sont-elles transmises ?**

Vos données à caractère personnel sont traitées par la RCA, en sa qualité de responsable du traitement. Elles peuvent uniquement être transmises aux sous-traitants de la RCA qui agissent exclusivement sur instructions de celle-ci pour la réservation d'entrées ou la souscription à un abonnement.

Les sous-traitants auxquels vos données peuvent être transférées sont :

- les prestataires informatiques en charge de la gestion/hébergement des infrastructures informatiques liées au site de réservation en ligne du Centre aquatique ;
- les prestataires informatiques en charge de la gestion/hébergement des infrastructures informatiques permettant la lecture de votre carte d'identité (la RCA n'a recours à ces sous-traitants que dans l'hypothèse où le code postal indiqué sur votre carte d'identité correspond à une localité « hors entité » mais que vous avez déménagé dans une localité située dans l'entité, c'est-à-dire dans l'une des quinze communes de Charleroi) ;
- les prestataires informatiques en charge de la gestion/hébergement des infrastructures informatiques permettant la réalisation de questionnaires liés aux enquêtes de satisfaction ;
- les conseils de la RCA en cas de litige.

## **8. Où vos données sont-elles conservées ?**

Vos données sont exclusivement stockées sur des serveurs localisés au sein de l'Union européenne. Elles ne font l'objet d'aucun transfert en-dehors de l'Union européenne.

## **E. Centre de loisirs de Marcinelle**

### **1. Dans quel contexte vos données sont-elles traitées ?**

Dans le cadre de sa mission de gestion du Centre de loisirs de Marcinelle, la RCA est amenée à traiter vos données lorsque vous louez un espace au sein du Centre de loisirs de Marcinelle.

### **2. Quelles données vous concernant sont traitées par la RCA ?**

Vos données à caractère personnel, mentionnées ci-après, sont traitées par la RCA conformément au RGPD et à la LPPPD.

Les informations suivantes sont traitées par la RCA :

- votre identité (nom et prénom) ;
- votre adresse postale ;
- votre adresse mail ;
- votre numéro de téléphone.

### **3. D'où proviennent les données vous concernant traitées par la RCA ?**

Les données visées au point 2 ont été collectées directement auprès de vous.

### **4. Quelles sont la base légale et la finalité du traitement de vos données ?**

L'ensemble de vos données à caractère personnel visées au point 2 sont traitées par la RCA dès lors que ce traitement est nécessaire à l'exécution du contrat auquel vous êtes partie (article 6(1)(b) du RGPD).

La finalité poursuivie par la RCA est l'exécution du contrat conclu avec la personne concernée.

### **5. Faites-vous l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé ?**

Aucune décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé au sens de l'article 22 du RGPD n'est prise par la RCA à votre égard.

## **6. Combien de temps sont conservées vos données ?**

Vos données sont conservées par la RCA pendant 1 an à dater de la fin de la relation contractuelle.

En cas de litige, vos données sont conservées pendant toute la durée de traitement du litige.

## **7. A quels destinataires vos données sont-elles transmises ?**

Vos données à caractère personnel sont traitées par la RCA, en sa qualité de responsable du traitement. Elles peuvent uniquement être transmises aux sous-traitants de la RCA qui agissent exclusivement sur instructions de celle-ci pour la réservation d'entrées ou la souscription à un abonnement.

Les sous-traitants auxquels vos données peuvent être transférées sont :

- les prestataires informatiques en charge de la gestion/hébergement des infrastructures informatiques de la RCA ;
- les huissiers de justice mandatés par la RCA en cas de non-acquittement du montant de la location ;
- les compagnies d'assurance compétentes en cas de sinistre ;
- les conseils de la RCA en cas de litige.

## **8. Où vos données sont-elles conservées ?**

Vos données sont exclusivement stockées sur des serveurs localisés au sein de l'Union européenne. Elles ne font l'objet d'aucun transfert en-dehors de l'Union européenne.

## **F. Contrats de stationnement dans les parkings en ouvrage**

### **1. Dans quel contexte vos données sont-elles traitées ?**

Dans le cadre de sa mission de gestion des parkings en ouvrage sur le territoire de la Ville de Charleroi, la RCA peut être amenée à traiter vos données à caractère personnel pour conclure et exécuter un contrat de stationnement auquel vous êtes partie. Ledit contrat peut porter soit sur une réservation d'emplacement de parking (non spécifié) ponctuelle (ci-après une « réservation »), soit sur un abonnement de parking (ci-après un « abonnement »).

Les contrats de stationnement portant sur une réservation sont conclus en ligne via le site web <https://park-spot.com/fr/subscription/rca-charleroi>.

Les contrats de stationnement portant sur un abonnement sont conclus au sein du bureau situé dans le parking de la Digue ou en ligne via le site web <https://park-spot.com/fr/subscription/rca-charleroi>.

## **2. Quelles données vous concernant sont traitées par la RCA ?**

Vos données à caractère personnel, mentionnées ci-après, sont traitées par la RCA conformément au RGPD et à la LPPPD.

Il s'agit des informations suivantes :

- le numéro de plaque d'immatriculation de votre véhicule ;
- la date et l'heure auxquelles votre véhicule entre dans le parking ;
- la date et l'heure auxquelles votre véhicule sort du parking ;
- la/les photographie(s) du véhicule prise(s) par la caméra équipée de la technologie de reconnaissance de plaque ;
- si vous avez effectué le paiement par carte, votre numéro de compte partiel (seuls les quatre premiers et derniers chiffres étant lisibles).

Si le contrat de stationnement est conclu en ligne via <https://park-spot.com/fr/subscription/rca-charleroi>, les informations suivantes sont en outre traitées par la RCA :

- votre identité (nom et prénom) ;
- votre adresse ;
- votre adresse électronique ;
- vos coordonnées bancaires.

## **3. D'où proviennent les données vous concernant traitées par la RCA ?**

Les données visées au point 2 ont été collectées directement auprès de vous, à l'exception des suivantes :

- si vous avez effectué la réservation au sein du parking concerné : la date et l'heure à laquelle votre véhicule entre et sort du parking, qui correspondent respectivement au moment auquel vous avez reçu un ticket ou vous êtes présentés face à la caméra équipée de la technologie de reconnaissance de plaque pour entrer dans le parking et au moment auquel vous avez présenté ledit ticket ou vous êtes présentés face à la caméra équipée de la technologie de reconnaissance de plaque pour sortir du parking ;
- si vous avez effectué la réservation en ligne via <https://park-spot.com/fr/subscription/rca-charleroi> : la date et l'heure à laquelle votre véhicule entre et sort du parking sont collectées au moyen de la détection de votre véhicule lors de la prise d'un ticket, de la présentation du titre émis lors de votre réservation en ligne ou par la détection du numéro d'immatriculation de votre véhicule par la caméra équipée de la technologie de reconnaissance de plaque ;

- si vous êtes titulaire d'un abonnement : la date et l'heure à laquelle votre véhicule entre et sort du parking qui correspondent respectivement au moment auquel vous avez présenté votre badge ou que le numéro d'immatriculation de votre véhicule a été lu par la caméra équipée de la technologie de reconnaissance de plaque pour entrer dans le parking et au moment auquel vous avez présenté votre badge ou que le numéro d'immatriculation de votre véhicule a été lu par la caméra équipée de la technologie de reconnaissance de plaque pour sortir dudit parking.

#### **4. Quelles sont la base légale et la finalité du traitement de vos données ?**

L'ensemble de vos données à caractère personnel visées au point 2 sont traitées par la RCA dès lors que ce traitement est nécessaire à l'exécution du contrat de stationnement auquel vous êtes partie (article 6(1)(b) du RGPD).

La finalité poursuivie par la RCA est l'exécution du contrat de stationnement conclu avec la personne concernée.

#### **5. Faites-vous l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé ?**

Lorsque vous effectuez une réservation en ligne via le site web <https://park-spot.com/fr/subscription/rca-charleroi>, le contrôle de la durée de stationnement peut être effectué au moyen d'une caméra équipée de la technologie de reconnaissance de plaque qui détecte le numéro d'immatriculation de votre véhicule quand votre véhicule entre et sort du parking. Plus précisément, ladite caméra enregistre la date et l'heure auxquelles votre véhicule entre et sort du parking et vérifie dans la base de données contenant les réservations si la durée de stationnement de votre véhicule dans le parking n'excède pas celle indiquée dans la réservation que vous avez effectuée.

Si la durée de stationnement de votre véhicule dans le parking excède celle indiquée dans la réservation, vous serez redevable envers la RCA d'un surcoût correspondant à la durée de stationnement excédant celle faisant l'objet de la réservation.

#### **6. Combien de temps sont conservées vos données ?**

Vos données sont conservées par la RCA pour une durée de deux ans après la fin du contrat de stationnement, sauf en cas de litige. Dans ce cas, les données sont conservées pendant toute la durée de traitement du litige.

## **7. A quels destinataires vos données sont-elles transmises ?**

Vos données à caractère personnel sont traitées par la RCA, en sa qualité de responsable du traitement. Elles peuvent uniquement être transmises aux sous-traitants de la RCA qui agissent exclusivement sur instructions de celle-ci pour l'imposition et le recouvrement de redevances de stationnement.

Les sous-traitants auxquels vos données peuvent être transférées sont :

- les prestataires informatiques en charge de la gestion/hébergement des infrastructures informatiques liées aux parkings en ouvrage de la RCA ;
- les huissiers de justice mandatés par la RCA en cas de non-acquittement / d'acquittement partiel du montant dû en exécution du contrat de stationnement ;
- les conseils de la RCA en cas de litige.

## **8. Où sont vos données sont-elles conservées ?**

Vos données sont en principe exclusivement stockées sur des serveurs localisés au sein de l'Union européenne. Elles peuvent toutefois être transférées vers un pays tiers à l'égard duquel la Commission européenne a rendu une décision d'adéquation ou vers un pays tiers offrant des garanties appropriées offrant un niveau de protection des données équivalent à celui prévu par le RGPD.

## **IV. Interactions avec les plateformes**

La RCA gère sa présence Internet et sociale pour informer le public de ses activités par le biais de pages dédiées, de posts et de publicités. Ce faisant, les documents relatifs au traitement des données à caractère personnel par les plateformes préexistantes (Facebook, Instagram, LinkedIn) s'appliquent.

Vous comprenez que la RCA n'exerce aucune influence sur les documents ou sur le traitement effectué par ces plateformes, notamment en ce qui concerne le traitement pour l'amélioration de leur système publicitaire et pour collecter des statistiques d'audience des pages visitées.

Toutefois, il est possible que la RCA soit qualifiée de responsable conjoint du traitement avec ces plateformes. Dans ce cas, les données que vous nous communiquez en visitant nos pages sur les réseaux sociaux sont ou pourraient être traitées conjointement par le réseau social et l'administrateur de cette page (la RCA) pour les finalités suivantes :

- la collecte de certaines données au moyen de cookies ;
- l'amélioration par le réseau social de son système publicitaire ;
- l'obtention de statistiques d'audience pour la page.



Ces données ne seront traitées par l'administrateur de la page (la RCA) que dans le cadre de son intérêt légitime à informer le public des nouveaux développements de l'entreprise et à obtenir des statistiques pour promouvoir de manière adéquate nos pages sur les réseaux sociaux (article 6.1.f GDPR). Les statistiques d'audience établies par les réseaux sociaux ne sont transmises qu'à la RCA agissant en tant qu'administrateur de la page et sous une forme anonymisée.

Les données personnelles concernées peuvent être des données liées à votre compte, des données liées au partage de contenu ou à vos communications avec d'autres personnes.

Ces données personnelles sont ou peuvent être traitées tant que la page existe et que vous la visitez.

Les politiques de confidentialité de chaque réseau social utilisé par la RCA peuvent être consultées en cliquant sur les liens suivants :

1. [Facebook](#) & [Instagram \(Meta\)](#)
2. [LinkedIn](#),

## **V. Quels sont vos droits et comment pouvez-vous les exercer ?**

Conformément au RGPD et à la LPPD, vous êtes titulaires des droits suivants concernant le traitement de vos données à caractère personnel par les responsables conjoints du traitement :

- (i) Information** – Ce droit est exercé par le biais de la présente notice d'information.
- (ii) Accès et rectification** – Vous disposez du droit d'accéder à vos données et de les faire rectifier, le cas échéant.
- (iii) Opposition** – Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données que nous réalisons sur la base du caractère nécessaire du traitement au regard des missions d'intérêt public confiées à la RCA ou sur la base du caractère nécessaire du traitement au regard des intérêts légitimes poursuivis par la RCA.
- (iv) Effacement et limitation du traitement** – Vous pouvez obtenir l'effacement de vos données ou la limitation du traitement dans les conditions prévues aux articles 17 et 18 du RGPD.
- (v) Portabilité** – Les données que vous nous avez fournies peuvent vous être communiquées ou transmises aux tiers que vous désigneriez sous format électronique.

## **Comment exercer vos droits ?**

Afin d'exercer vos droits, vous pouvez contacter la RCA ou son délégué à la protection des données :

- Soit par courrier postal : Régie communale autonome de Charleroi, Avenue de Waterloo 2/4 à 6000 Charleroi
- Soit par e-mail : [dpo@rca.charleroi.be](mailto:dpo@rca.charleroi.be)

Si vous désirez de plus amples informations, ou si vous souhaitez introduire une réclamation, vous pouvez contacter l'Autorité de Protection des Données (Rue de la Presse, 35 – 1000 Bruxelles, Tél. + 32 2 274 48 00 – [contact@apd-gpa.be](mailto:contact@apd-gpa.be) – <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen/agir/introduire-une-plainte>).